



Doc. 14971
02 octobre 2019

Sauver des vies en Méditerranée: le besoin d'une réponse urgente

Amendement¹ n° 21

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 4.1 par le paragraphe suivant:

«de faire respecter l'État de droit et les décisions prises dans le cadre d'un processus décisionnel démocratique, et de réexaminer leurs approches individuelles dans le traitement des personnes sauvées en Méditerranée;»

Déposé par:

KLEINWAECHTER Norbert, Allemagne, NI
BRABANDERE Bob, De, Belgique, NI
BRENNER Koloman, Hongrie, NI
GRIEKEN Tom, van, Belgique, NI
HEBNER Martin, Allemagne, NI
KOBZA Jiří, République tchèque, NI

1. 2019 - Quatrième partie de session

